



NON A LA FERMETURE DE LA FERME DE VIE DU BERSAC (05) !

NON A LA MARCHANDISATION DU HANDICAP !

RELOGEMENT DES RÉSIDENTS DANS CETTE FERME DE VIE OU DANS UNE AUTRE !

courrier@hautes-alpes.pref.gouv.fr

sous-prefecture-de-briancon@hautes-alpes.pref.gouv

ime.gap.adsea@wanadoo.fr

Nous n'avons malheureusement pas de contact mail pour le Conseil Général 05, et seulement cette adresse mail pour l'ADSEA 05 (qui est celle de l'IME dans lequel se trouve le siège social de l'ADSEA des Hautes-Alpes) mais il est possible de les appeler (parler ou faire sonner et raccrocher à plusieurs reprises) afin de bloquer significativement leurs lignes.

Conseil Général des Hautes-Alpes : 04 92 40 38 00

ADSEA 05: 04 92 53 39 60

Cette association, l'ADSEA 05 (association pour la défense et la sauvegarde des enfants et adultes) a décidé de déloger des personnes handicapées de la ferme, dans laquelle certains vivaient depuis plus de 25 ans, pour faire construire, sur le terrain de la ferme, une cuisine centrale qui délivrera des repas à tous les alentours. Pour se faire, elle a délibérément placé les résidents dans des HLM tandis qu'ils vivaient tranquillement et collectivement dans un petit village, s'occupant des animaux (poules, lapins), faisant leurs courses et leur repas, leur potager et gérant le nettoyage de la maison et de leur linge.

Pour fermer ce tout petit lieu de vie, acheté d'ailleurs, en viager, il y a 26 ans, avec l'argent d'un résident de l'époque qui a été placé en maison de retraite la semaine de ses 60 ans ,sans consultation, ni de lui-même, ni de l'équipe, l'association ADSEA 05 avance l'argument de la non-rentabilité !

Certes une cuisine centrale sera plus rentable mais depuis quand, les associations ont vocation à faire du fric?

Il faut savoir que la ferme de vie du Bersac et son projet thérapeutique/pédagogique, reste l'un des derniers lieux de vie, de ce type en France!

Donc, en résumé:

- \* Les résidents, non consultés et bougés comme des pions, auraient souhaité rester vivre à la ferme malgré la construction de la cuisine (peut-être sans se rendre compte de la tournure qu'aurait pu prendre leur vie...), mais la ferme est vide, personne n'y vit plus, et les résidents, déjà très mal, sont arrivés aux HLM. (Que vont-ils y faire?)
- \* L'équipe avait trouvé une autre ferme proche à louer mais l'ADSEA 05 n'a pas souhaité saisir l'opportunité de reloger correctement ces 6 personnes (pourtant, ils louent les HLM, ce qui, dans les Hautes-Alpes, revient aussi cher que de louer une ferme).

Vous trouverez plus d'infos sur [www.nonalafermeturedubersac.over-blog.com](http://www.nonalafermeturedubersac.over-blog.com)

Aussi, après nous être battus sur tous les tableaux (courriers, manifestations, occupation de la ferme pendant 8 jours...) nous n'avons pas encore réussi à faire reloger correctement ces 6 personnes et c'est la raison pour laquelle nous organisons une semaine d'action et de solidarité nationale, actuellement, entre le 16 et le 24 Octobre 2010.

Aussi, SVP, faites, pourquoi pas, tourner ce mail, mais surtout à ENVOYER UN MAIL A L'ADSEA 05 ET A LA PRÉFECTURE DES HAUTES-ALPES (le CG finance, la préfecture est le signataire...), afin de les pousser à forcer l'ADSEA 05 à reloger correctement les 6 résidents du Bersac, dans leur ferme ou dans une autre.

Dans le mail, vous pouvez écrire ce qui vous vient à l'esprit ou simplement:

**NON A LA FERMETURE DE LA FERME DE VIE DU BERSAC (05) !**

**NON A LA MARCHANDISATION DU HANDICAP !**

**RELOGEMENT DES RÉSIDENTS DANS CETTE FERME DE VIE OU DANS UNE AUTRE !**